

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2427

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Vénus VIII - Attribution d'une subvention à l'association Spacejunk Lyon pour l'année 2017**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillaud, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillaud), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2427**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Projet Vénus VIII - Attribution d'une subvention à l'association Spacejunk Lyon pour l'année 2017**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Spacejunk Lyon a pour vocation d'accompagner les artistes contemporains dans la diffusion de leur travail par l'organisation d'expositions (6 par saison) dans ses 2 galeries situées à Lyon et à Grenoble.

Chaque année depuis 2011, l'association porte le projet Vénus, qui a pour objet de sensibiliser les femmes à l'importance du suivi gynécologique et du dépistage du cancer du sein, en les mobilisant autour d'un projet artistique qui s'intègre dans le cadre du contrat de ville de la Métropole de Lyon.

Ce projet prend la forme de photographies en noir et blanc de femmes volontaires, imprimées sur toile et retravaillées par des artistes ainsi que par des femmes, dans le cadre d'ateliers d'insertion, de centres sociaux dans les quartiers prioritaires de Lyon et Villeurbanne et de centres d'hébergement.

Ce projet artistique permet de dédramatiser le sujet du cancer, de contourner des freins personnels et culturels ainsi que de valoriser l'identité féminine.

Les toiles sont ensuite exposées dans différents lieux de Lyon et de l'agglomération (hôpitaux, mairies des 8° et 9° arrondissements, Musée gallo-romain, commerces, etc.) à l'occasion de l'opération Octobre Rose (mois international de lutte contre le cancer du sein).

L'ensemble des œuvres est ensuite vendu aux enchères, au mois de décembre, au profit de l'association Europa Donna, qui soutient les femmes en lutte contre le cancer du sein dans 46 pays du continent européen.

Le soutien apporté par la Métropole au projet Vénus s'inscrit dans le cadre de sa politique de promotion du dépistage organisé des cancers, tout particulièrement en zone urbaine, en complément de l'action menée en partenariat avec l'Adémas-69. Ce projet permet également d'orienter spécifiquement les messages de prévention vers un public de femmes en démarche d'insertion.

En 2016, Vénus a réuni plus de 230 participants (106 modèles, 62 artistes, 64 participantes aux ateliers, etc.). 89 toiles ont été vendues aux enchères à l'Hôtel de Ville de Villeurbanne, pour un montant global de 10 000 € (soit près du double du résultat de la vente 2015).

Pour 2017, l'association a également sollicité une participation financière au projet Vénus auprès de l'Etat (15 000 €), du Département du Rhône (500 €) et de la Ville de Lyon (2 500 €).

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 940 € à l'association Spacejunk Lyon au titre du projet Vénus pour l'année 2017 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 940 € au profit de l'association Spacejunk Lyon, dans le cadre du projet Vénus VIII pour l'année 2017.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 412 - opération n° 0P32O3581A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.